L'Eclaireur du Gâtinais, 27 janvier 2016

NOGENT-SUR-VERNISSON

Délocalisation de l'IRSTEA suite… et fin ?

« Que les arbres soient avec nous ». C'est par cette affichette que le personnel de l'IRSTEA (Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) avait accueilli les représentants de la direction venus tenter d'expliquer la possible délocalisation de la structure sur le futur site de Saclay dans l'Essonne (voir notre article du 20 janvier, page 31).

Le soutien était également immédiatement de la part des instances syndicales (Sud Recherche EPST, qui regroupe les Établissements publics à caractère scientifique et technique) mais aussi des élus locaux.

Reçus par le secrétaire d'État à la Recherche

C'est ainsi qu'une délégation menée par le sénateur Jean-Pierre Sueur a été reçue ces jours derniers par Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche au ministère de la recherche à Paris.

Cette délégation comprenait François Bonneau (président de la Région Centre-Val de Loire), Jean-Pierre Door (député-maire de Montargis), Anne Besnier (vice-présidente de la Région chargée de la Recherche), Alain Grandpierre (conseiller départemental et président de la communauté de communes) et Michel Le Roux (maire de Nogent-sur-Vernisson).

Les élus locaux ont réaffirmé leur volonté de voir l'IRSTEA rester sur le site des Barres à Nogent-sur-Vernisson.

Il semble que les arguments empreints de bon sens aient porté : emplacement in situ pour les chercheurs, avec la proximité de la forêt d'Orléans ; complémentarité de la structure avec le lycée des Barres, l'ONF et le service de l'IGN en charge des statistiques relatives à la forêt française.

De plus, une délocalisation serait un coup dur pour l'économie locale, pour l'enseignement et provoquerait à coup sûr une déstabilisation grave de l'ensemble du personnel, voire sur l'emploi local.

Il semble que l'argumentation ait été entendue par le secrétaire d'État puisque la délocalisation de l'IRSTEA ne serait plus d'actualité.

Une prochaine réunion - à laquelle participeront les élus et les représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche - est d'ores et déjà prévue. À l'ordre du jour : un plan de modernisation des locaux de l'IRSTEA.

Si rien n'est encore joué, il semble cependant que l'on soit en bonne voie pour un maintien de l'IRSTEA sur le site des Barres.

S. F.

Le secrétaire d'État Thierry Mandon (3e en partant de la gauche), auprès de Jean-Pierre Sueur et parmi la délégation d'élus venus du Loiret, dont MM. Grandpierre et Le Roux.

Phoca PDF